

Programme REgional de LUtte contre l'effet de serre et pour le Développement Durable

PRELUDE 2

2007 – 2013

PRESENTATION

2 OBJECTIFS MAJEURS

(PERMETTRE LA REDUCTION DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE A L'ECHELLE REGIONALE

(FAVORISER LE DEVELOPPEMENT LOCAL BASE SUR L'ECO-RESPONSABILITE



Aggravation du phénomène d'effet de serre

Les actions soutenues au titre du PRELUDE 2 font l'objet d'une évaluation périodique, sur la base d'indicateurs énergétiques et climatiques

LES GRANDES EVOLUTIONS DEPUIS LE PRELUDE 2000-2006

(UNE PLUS GRANDE APPROCHE TERRITORIALE ET GLOBALE de la gestion de l'énergie :

- . Renforcement de l'incitation aux économies d'énergie avant de recourir aux EnR
- . Incitation aux démarches énergétiques de territoire

(DES BONIFICATIONS DES AIDES aux études et investissements en cas de démarche du type « Plan Climat Energie Territorial »

(UN ACCROISSEMENT DU NIVEAU D'EXIGENCES auprès des porteurs de projets

(UNE DIFFERENCIATION DES TAUX D'AIDES à l'investissement selon les bénéficiaires

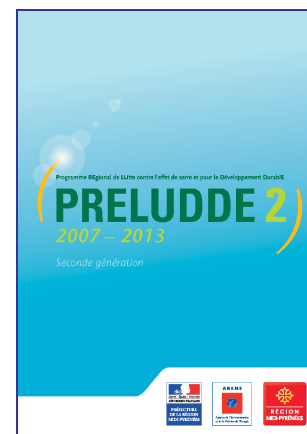
(UN RECENTRAGE DES AIDES AUX ENTREPRISES

sur les TPE/PME/PMI pour la Région

**(LE SOUTIEN DES STRUCTURES d'animation et de conseils
(Espaces INFO → ENERGIE, Agences Locales de l'Energie)**

(Le recours aux APPELS A PROJETS REGIONAUX

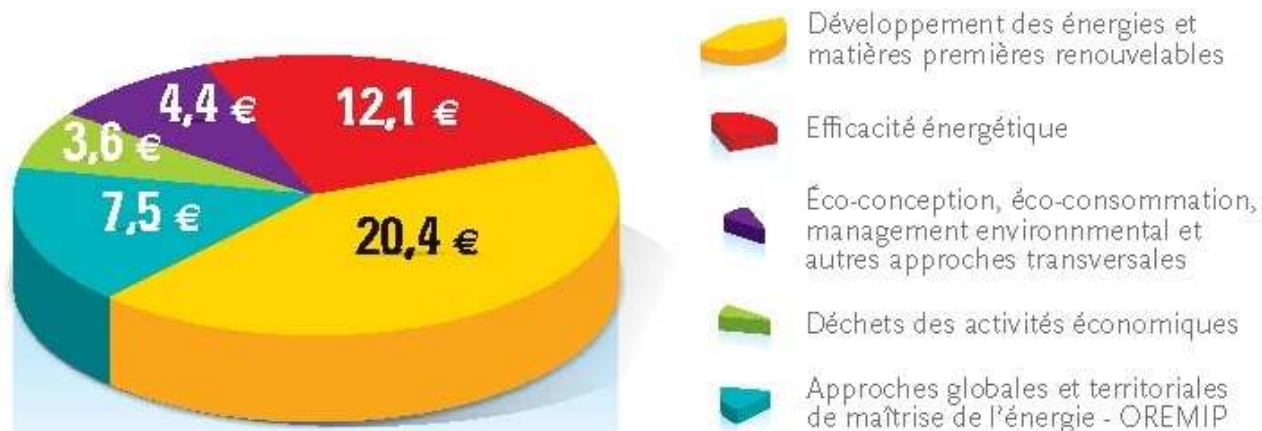
**(LA POLITIQUE D'AIDE AUX PARTICULIERS menée par la Région
pour l'installation de CESI et SSC n'est pas contractualisée (hors
PRELUDE 2)**



DES MOYENS FINANCIERS IMPORTANTES

*48 M€ pour poursuivre
le programme régional jusqu'en 2013*

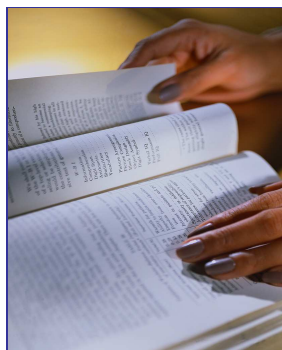
*La Région et l'ADEME ont prévu de mobiliser 48 millions d'euros,
à parts égales et sur sept ans, au titre du PRELUDE 2.*



LES TYPES D' ACTIONS SOUTENUES

(L'ADEME ET LA REGION PEUVENT APPORTER LEUR SOUTIEN A :

- . Des études d'aide à la décision,
- . Des investissements (opérations innovantes, exemplaires ou de démonstration),
- . Des actions d'évaluation et d'observation,
- . Des actions d'animation, de formation et de sensibilisation.



LES BENEFICIAIRES DU PRELUDE 2

(ENTREPRISES



(COLLECTIVITES TERRITORIALES (Communes, EPCI, Départements), PAYS, PARCS NATURELS REGIONAUX



(ETABLISSEMENTS PUBLICS ET PARAPUBLICS

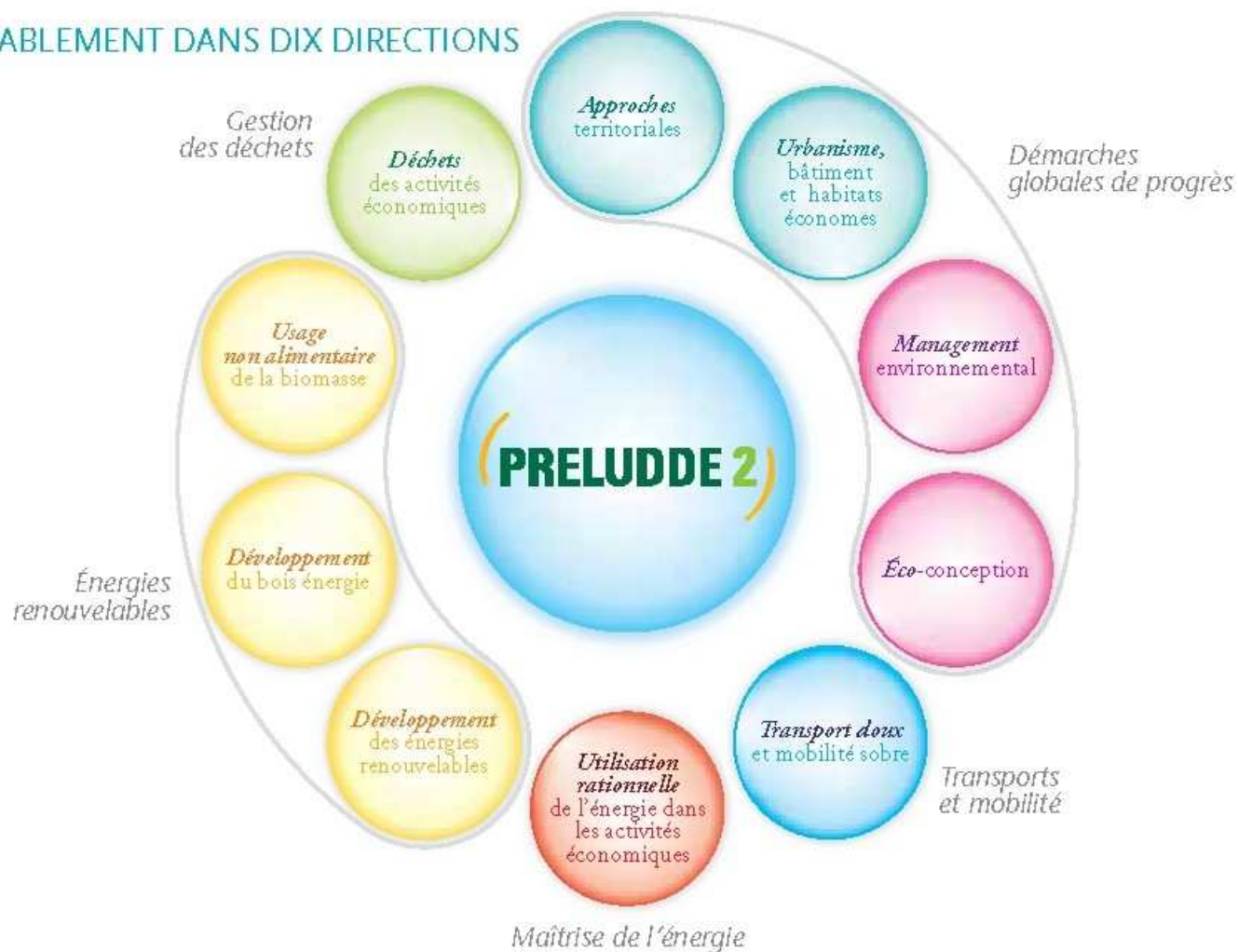


(ASSOCIATIONS



10 AXES D' ACTIONS

AGIR DURABLEMENT DANS DIX DIRECTIONS



(APPROCHES TERRITORIALES :

. Objectifs :

Favoriser les démarches globales aux échelons pertinents, accompagner les réseaux locaux d'information et de conseil

. Exemples d'actions :

Soutien aux Agendas 21 locaux, aux Plans Climat Energie Territoriaux, au réseau régional d'Espaces INFO → ENERGIE, ...



(URBANISME, BATIMENTS ET HABITATS ECONOMES :

. Objectifs :

Favoriser la construction et la rénovation de bâtiments économes en énergie et inciter à la mise en œuvre d'un urbanisme durable

. Exemples d'actions :

Information des maîtres d'ouvrage et des professionnels du bâtiment, soutien de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour des démarches HQE®, accompagnement des programmes de maîtrise de l'énergie et de lutte contre l'exclusion...

(MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL :

. Objectifs :

Réduire les impacts des entreprises sur leur environnement

. Exemples d'actions :

Aides aux conseils : soutien à la mise en place d'un système de management environnemental adapté, accompagnement des producteurs d'électricité décentralisée dans leur démarche de certification ISO 14001, aide à la réalisation d'études de faisabilité



(ECO-CONCEPTION :

. Objectifs :

Développer en région les démarches d'éco-conception et les analyses du cycle de vie

. Exemples d'actions :

Aides aux conseils : soutien à la réalisation d'analyses du cycle de vie, à des démarches d'éco-conception, à la caractérisation des produits



Tees de golf fabriqués à base de maïs par la Société Végéplast de Martres-Tolosane (31)

(TRANSPORTS DOUX ET MOBILITE SOBRE :

. Objectifs :

Promouvoir les modes de transport alternatifs à la voiture

. Exemples d'actions :

Aide à la mise en œuvre de plans de déplacement urbain, de plans globaux de déplacement et de schémas mode doux (vélos, piétons), incitation à la mise en place de Plans de Déplacement d'Entreprises et d'Administrations...



(UTILISATION RATIONNELLE DE L'ENERGIE DANS LES ACTIVITES ECONOMIQUES :

. Objectifs :

Accompagner les entreprises dans la diminution de leur consommation énergétique et émissions de gaz à effet de serre

. Exemples d'actions :

Soutien de programmes collectifs de formation par secteur d'activité, de préférence au profit de TPE/PME, portés par des relais professionnels compétents, aide à la réalisation, l'évaluation et la valorisation d'opérations groupées
Soutien individuel des entreprises



(DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES PRODUCTRICES DE CHALEUR :



. Objectifs :

Encourager l'usage des énergies renouvelables (solaire et géothermie), notamment dans le cadre d'une démarche globale de maîtrise de l'énergie

. Exemples d'actions :

Favoriser l'émergence de projets de qualité par l'utilisation d'outils d'aides à la décision et de suivis, soutenir la réalisation d'opérations dans des secteurs différents

(DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES PRODUCTRICES D'ELECTRICITE :

. Objectifs :

Promouvoir l'utilisation de l'hydroélectricité, de l'énergie éolienne et de l'énergie solaire photovoltaïque

. Exemples d'actions :

Encourager les démarches territoriales permettant une planification des actions (ZDE par exemple), faciliter la concertation locale pour l'acceptation sociale des activités de production décentralisée...



(DEVELOPPEMENT DU BOIS ENERGIE :

. Objectifs :

Promouvoir le bois-énergie dans le cadre d'une approche globale de la filière bois

. Exemples d'actions :

Accompagnement des réalisations collectives tertiaires et industrielles (réseaux de chaleurs et chaudières automatiques au bois), soutien aux plates-formes publiques afin de garantir l'approvisionnement en bois, encourager les démarches qualité...



(USAGE NON ALIMENTAIRE DE LA BIOMASSE :

. Objectifs :

Favoriser l'utilisation des bioproduits et des biocarburants

. Exemples d'actions :

Encourager le développement de nouveaux bioproduits, ainsi que la participation des acteurs régionaux à la recherche sur les biocarburants de nouvelle génération, accompagner des projets pilotes en matière de biogaz...



(DECHETS DES ACTIVITES ECONOMIQUES :

. Objectifs :

Inciter les entreprises à réduire leurs déchets à la source, à mettre en place des opérations de valorisation sur site et à développer des technologies sobres et propres, soutenir l'observation régionale des déchets des activités économiques.

. Exemples d'actions :

Soutien aux études portant sur l'amélioration de la gestion collective des déchets, promotion des technologies sobres et propres permettant de réduire la production de déchets, accompagnement de filières de valorisation à développer en Midi-Pyrénées...



FORMALISER UNE DEMANDE D'AIDE

(ETAPE 1 :

Téléchargez le dossier de demande d'aide correspondant sur les sites Internet de l'ADEME et de la Région Midi-Pyrénées puis *adressez-le* aux 2 partenaires (+ dépôt du dossier FEDER en Préfecture de département, le cas échéant).

(ETAPE 2 :

Votre demande d'aide sera *instruite conjointement* par l'ADEME et la Région.



(ETAPE 3 :

Notification d'aide ou de refus (suite aux décisions prises par les instances décisionnelles de l'ADEME et de la Région)

Application de la *règle de l'unanimité* des deux partenaires financiers.

Montant de subvention attribuée calculé en fonction de l'aide apportée parallèlement par les *fonds européens FEDER*



ATTENTION :
**dossier identique à
fournir à la Région
et à l'ADEME**